

Courrier *bouteille*

7e édition, février 2008

Interviews

Pages 2 et 3

Un système de consigne résout-il le problème du littering ?

Clé de répartition

Page 4

Les nouveautés

Etude écobilan

Page 4

La transformation en sable n'est guère judicieuse

Actualité

Page 5

Deux personnalités sur le départ

Concours

Page 6

A la recherche des trois plus beaux points de collecte du verre de Suisse

Relations publiques

Page 7

On cherche : des camions comme supports publicitaires pour le recyclage du verre

Invitation

Page 8

Pour remercier les collaborateurs de la voirie

vetroswiss

... pour un recyclage efficace du verre ...

VetroSwiss, Bäulerwisenstrasse 3

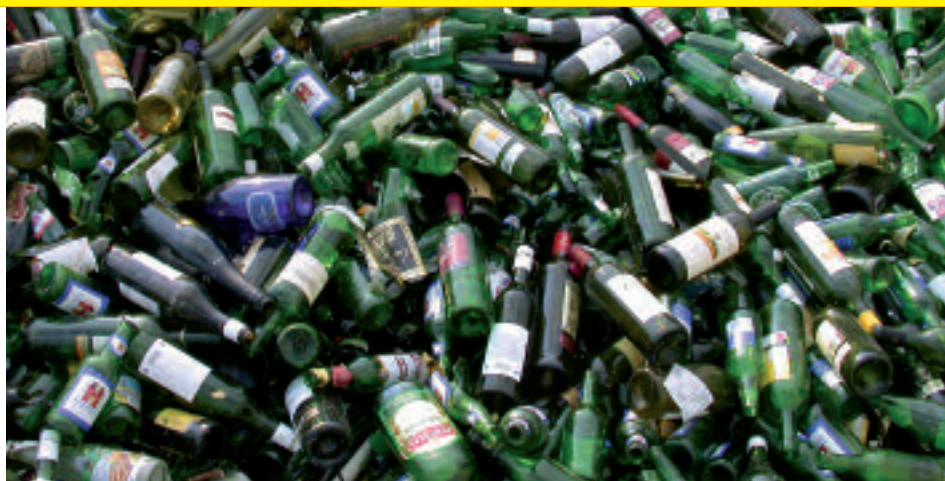
Case postale, 8152 Glattbrugg

Téléphone 044 809 76 00

Fax 044 809 76 05

www.vetroswiss.ch

e-mail: inforomandie@vetroswiss.ch



Un recyclage encore plus écologique

La collecte triée selon les couleurs qui prend de l'importance et moins de tessons recyclés en substitut de sable : cette évolution vers un recyclage toujours plus favorable à l'environnement a encore progressé ces dernières années.

Les recettes de la TEA sont restées assez stables ces dernières années, alors que dans le même temps, les rétrocessions ont connu quelques changements : une tendance à la collecte du verre trié selon les couleurs s'est esquissée, puis a progressé en 2006 ainsi qu'en 2007. En 2006, avec une augmentation de 2,4 points, la part des tessons triés selon les couleurs atteignait tout juste 69 %, tandis que la part des tessons mélangés descendait pour la première fois en-dessous des 30 %. VetroSwiss soutient activement cette évolution par une clé de répartition appropriée. Car les tessons triés selon les couleurs peuvent être recyclés en nouvelles bouteilles blanches, brunes ou vertes, la filière de recyclage la plus écologique. Il est tout aussi réjouissant que le recyclage en agrégat de verre multicellulaire ait augmenté au détriment de la transformation en sable.

Cette évolution vers une collecte triée selon les couleurs, dédommée à un taux plus élevé, ainsi que l'augmentation des volumes de verre usagé annoncés pour

rétrocession ont amené VetroSwiss à réduire le taux de rétrocession standard à 105 francs par tonne. Dans le même temps, les réserves de 1 million de francs pour la rétrocession ont été liquidées. VetroSwiss table à l'avenir sur un nouveau recul du taux de rétrocession standard à environ 100 francs.

VetroSwiss souhaite profiter de l'occasion pour remercier toutes les personnes concernées par la TEA pour leur excellente collaboration, ainsi que l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) qui a confié à VetroSwiss l'organisation de la TEA pour les cinq prochaines années. VetroSwiss entend poursuivre ses efforts pour gérer la TEA sur le verre à la satisfaction de tous ses partenaires.

Dernier délai
pour la saisie en ligne des
volumes de verre usagé
et des exportations de
bouteilles pour 2007 :

31.3.08

Il n'y aura pas d'autre rappel !

La propreté, le meilleur ennemi du littering

Jeter les emballages, journaux, bouteilles de boissons ou mégots de cigarettes par terre est à la mode. Les villes et les communes luttent contre ce qu'on appelle le littering, avec plus ou moins de succès. Martin Bischofberger, responsable de la voirie de la ville de Bâle, parle de ses expériences.



M. Bischofberger, le fait que les rues et les places soient souillées par des déchets jetés négligemment devient un véritable problème. Quelle est l'origine du problème, selon vous ?

Il y a de multiples causes. Le phénomène du littering est en partie lié à l'évolution des loisirs : les gens se tiennent plus sur la voie publique et y consomment également plus. Par ailleurs, ils ont de moins en moins de respect pour la voie publique. Contrairement à ce que l'on a souvent entendu dire, le littering n'a aucun rapport avec l'introduction de la taxe au sac, même si le phénomène est apparu à peu près en même temps.

On en rejette souvent la faute sur les adolescents à l'école – à raison ?

Absolument pas. Il y a différents comportements de littering. Il est vrai que les jeunes sont les « provocateurs », dans la mesure où ils laissent simplement les déchets sur place. Mais nous connaissons aussi le type de « l'amalgameur », souvent des hommes d'âge moyen : ils fourrent les journaux entre les sièges dans le tram ou dans le train, ou des déchets dans les fissures de rochers en montagne. Il y a aussi les « distraits », très souvent des femmes d'âge moyen : elles mettent le déchet dans un sac, le posent n'importe où et s'en vont.

Si on les aborde à ce sujet, elles répondent souvent « je l'avais complètement oublié ».

Combien de déchets de littering ramassez-vous en ville de Bâle ?

Nous avons une zone célèbre à Bâle, les rives du Rhin. Durant la saison chaude, on trouve entre 1 et 2 tonnes de matériel de littering par jour sur ce tronçon de quelques 600 mètres de long. Le littering fait partie de la culture à cet endroit. Le déchet est simplement laissé sur place, alors que le prochain conteneur à déchets est à moins de 10 mètres !

Que fait la ville de Bâle contre le littering ?

Nous nettoyons ! La meilleure mesure contre le littering est la propreté. C'est sur une place propre que le seuil d'inhibition à être le premier à jeter quelque chose est le plus élevé. S'il y a déjà quelque chose qui traîne, ça va assez vite et les déchets s'accumulent.

Nous avons en outre étendu nos prestations : nos équipes de nettoyage sont présentes jusqu'à 20h le soir dans les quartiers extérieurs.

A part l'efficacité directe, du fait que les plus gros déchets sont immédiatement ramassés, nous montrons aussi par cette présence que nous voulons en faire plus pour la propreté. Nous avons des équipes d'intervention qui réagissent immédiatement lorsque nous recevons des informations ou des réclamations. Nous avons fait des campagnes d'affichage pendant des années, et nous avons notre propre service de prévention des déchets, qui organise des actions de nettoyage et des projets de propreté avec les écoliers, les quartiers ou les magasins, afin de motiver différents groupes cibles à adopter une attitude correcte en matière de déchets.

Avez-vous déjà connu des réussites ?

Nous avons de très bons résultats dans le centre ville. Mais nous avons constaté

que le phénomène du littering, qui se limitait auparavant à la zone de loisirs au centre ville, s'étend aux quartiers extérieurs.

Près de 35 % des déchets qui traînent sont des emballages à l'emporter. Engagez-vous aussi la responsabilité des fast-foods ?

Nous sommes en train d'étudier comment nous pourrions engager leur responsabilité. Mais je préférerais un système de consigne. C'est en effet plus conforme au principe du pollueur-payeur et cela contribue au recyclage des déchets. A partir de là, on pourrait les ramener dans le canal d'élimination ou de recyclage approprié.

Mais cela ne concernerait que les emballages de boissons ?

Cela toucherait en premier lieu les boîtes et les bouteilles. Reste à déterminer dans quelle mesure on pourrait étendre un système de consigne aux emballages d'aliments. Des observations faites en Allemagne ont toutefois montré qu'une consigne sur les emballages de boissons incite les gens à ramener également leurs

déchets en même temps que les bouteilles. A l'adolescence, j'ai ramassé des bouteilles à la piscine pour pouvoir m'acheter une glace. Avec un système de consigne, il y aura toujours assez de gens pour ramasser et rapporter les bouteilles laissées sur place.

«Un jour de beau temps, nous avons ramassé quelques 3500 bouteilles de bière sur les 600 mètre de rives du Rhin.»

Les emballages de boissons constituent une part importante des déchets abandonnés. Quelle est l'ampleur du problème des bouteilles en verre sur la rue ?

Tout bien considéré, le verre n'est qu'une toute petite partie du littering. Mais les chiffres sont tout de même effrayants : le premier jour de beau du printemps de l'an dernier, nous avons ramassé 3500 bouteilles de bière sur les 600 mètres de rives du Rhin dont nous avons déjà parlé. Lors de grands évé-

Cher et absurde

ments, comme la fête du 1er Août ou la Saint-Sylvestre, nous devons à chaque fois éliminer 5 à 7 tonnes de tessons de verre. C'est aussi un thème d'actualité dans la perspective de l'Euro 08 et de la sécurité. Mais si l'on se réfère au volume global de verre, seule une infime partie est jetée par terre. Nous avons un taux de recyclage extrêmement élevé.

Des chiffres et des données sur le littering



30 % des déchets sur la voie publique sont jetés par terre, bien qu'il y ait encore suffisamment de place dans les poubelles.

Les déchets jetés par terre (= 100 %) se répartissent comme suit :

35 pour cent du littering proviennent d'emballages à l'emporter.

35 pour cent proviennent de journaux et de flyers

16 pour cent sont des emballages de boissons

5 pour cent sont des sacs

19 pour cent sont des déchets divers, par ex. des paquets de cigarettes

Les bouteilles en verre représentent moins de 3 % du littering !

Source : Etude littering, programme « Hommes/Société/Environnement » (Mensch Gesellschaft Umwelt – MGU), Université de Bâle, 2004

Un système de consigne est coûteux en temps et en argent et ne résout même pas le problème du littering – telle est la conviction de Markus Tavernier. Le directeur d'IGORA (coopérative pour le recyclage de l'aluminium) s'explique et démontre les conséquences que l'introduction d'un système de consigne aurait pour le consommateur.

M. Tavernier, dans la lutte contre le littering, divers milieux prônent l'introduction d'un système de consigne pour les emballages perdus de boissons. L'IGORA s'y oppose. Pour quelles raisons ?

Il y a de nombreuses raisons à cela. Voici les trois principales : premièrement, une consigne sur le verre, l'aluminium et le PET est très coûteuse en temps et en argent. D'après une étude réalisée sur mandat de l'OFEV (Office fédéral de l'environnement) et des milieux économiques, les frais annuels d'un système de consigne s'élèvent à au moins 120 millions de francs – des coûts qui seraient à la charge des consommateurs. Ce montant n'est en rien comparable aux coûts annuels de nettoyage d'environ sept millions de francs.

Deuxièmement : le littering est un « problème local ». Une intervention légale au sens d'une consigne à l'échelle nationale ne se justifie donc pas. Il vaut mieux soutenir des mesures locales.

Troisièmement, les taux de recyclage du verre, de l'aluminium et du PET sont les plus élevés au monde. Une consigne sur les emballages de boissons ne résoudra donc absolument pas le problème du littering.

Si l'on introduisait un système de consigne, ce ne seraient plus les communes, mais les points de vente qui seraient responsables de l'infrastructure de collecte. Quelles en seraient les conséquences ?

Les points de vente seraient tout simplement débordés et les coûts augmenteraient. En Suisse, introduire une consigne sur les emballages perdus de boissons ferait s'écrouler les systèmes spontanés et bien rodés de collecte dans les communes pour le verre et l'aluminium. Car avec un système de consigne, les boîtes en aluminium et les bouteilles pour boissons seraient retirées de la collecte séparée des communes. Cela aurait des conséquences financières car la collecte de ces emballages est

soutenue par les organisations de recyclage concernées. La collecte des soldes de verre et d'aluminium ne serait plus guère supportable financièrement. Cela entraînerait des coûts supplémentaires qui seraient une fois de plus à la charge du consommateur. Une consigne est donc absurde sur le plan économique et environnemental. Le consommateur devrait payer tous les



coûts supplémentaires – système de consigne et renchérissement de la collecte séparée. Si les collectes des communes s'écroulent ou sont fortement renchériées, on peut en outre s'attendre à une augmentation des déchets urbains.

Sur quelles mesures misez-vous dans la lutte contre le littering ?

A l'instar de l'OFEV (Office fédéral de l'environnement), nous mettons essentiellement sur l'information et la formation. Les milieux économiques concernés misent beaucoup sur la sensibilisation des consommateurs et ont fondé la « communauté d'intérêts pour un monde propre » (IGSU) qui s'engage en Suisse contre le littering. L'information par des « ambassadeurs de la lutte contre le littering », des spots au cinéma et des campagnes d'affichage en collaboration avec les communes et les villes est au programme. Cette initiative existe depuis plus de trois ans et remporte beaucoup de succès.

Clé de répartition à partir de l'année de collecte 2007

Délai d'annonce du volume de verre usagé 2007 : jusqu'à fin mars 2008

Mode de collecte du verre usagé	Mode de recyclage (justificatifs de recyclage exigés)	Rétrocession en % du taux de rétrocession standard
Bouteilles entières	Réutilisation en tant que bouteilles pour boissons	100%
Tessons, collectés triés par couleurs	Production de verre neuf (pour les trois coloris)	100%
NOUVEAU	Tessons blancs et bruns pour la production de verre neuf Tessons verts pour la production d'autres produits à haute valeur écologique	100%
	Tessons blancs et bruns pour la production de verre neuf Tessons verts recyclés en produit de substitution du sable	Nouveau 60%
Tessons collectés mélangés	Production de verre neuf (uniquement de bouteilles vertes) ou de produits à haute valeur écologique	60%
	Autre traitement (p. ex. produit de substitution du sable)	40%

Nouveau : la taxe de traitement de 20 % pour demandes de volumes de collecte entre 20 et 100 tonnes pour collecteurs privés est supprimée !

Etude écobilan

La transformation en sable n'est guère judicieuse

Transformer en sable sur place ou exporter à l'étranger pour la production de verre neuf – quelle est la solution la plus écologique ? Un écobilan sur mandat de VetroSwiss permet d'y voir plus clair.

La clé de répartition de VetroSwiss a souvent suscité des discussions par le passé. Tous les intéressés ne comprennent

par exemple pas forcément que le recyclage local en substitut de sable ne soit indemnisé qu'à 40 pour cent du taux de rétrocession standard, alors que l'exportation de tessons dans des verreries à l'étranger est indemnisée à 100 pour cent. Les longs transports ne dévorent-ils pas plus d'énergie que ce qui est perdu lors du recyclage en sable ?

Afin de répondre une fois pour toutes à cette question, VetroSwiss a fait réaliser un écobilan des deux variantes de recyclage. Le résultat est sans équivoque : jusqu'à une distance de transport de 1'700 km, l'envoi des tessons de verre dans des verreries étrangères pour la production de bouteilles neuves est plus intéressant que la transformation locale en sable. Or les verreries alimentées en verre usagé d'origine suisse se situent pratiquement toutes à moins de 200 km du pays. Pour ces distances de transport, la fonte est donc 40 à 50 pour cent moins nuisible à l'environnement que le recyclage par transformation en sable, même si ce dernier nécessite des transports nettement moins longs. VetroSwiss voit ses taux de rétrocession confirmés par ce résultat et n'a aucune raison de modifier la clé de répartition y relative



Cette étude est disponible auprès de VetroSwiss : info@vetroswiss.ch

Deux personnalités qui ont beaucoup fait pour la TEA sur le verre se retirent.



Hansjörg Buser
Office fédéral
de l'environnement
(OFEV)

Une fois que l'OFEFP nous a eu confié le mandat TEA à la mi-2001, nous avons fait la connaissance de Hansjörg Buser, notre supérieur direct et le responsable de la TEA à la Confédération, lors de notre première séance commune à Berne. Pour que la TEA sur le verre puisse être introduite dans les délais, il s'agissait désormais d'élaborer le système de saisie dans le détail, de définir la répartition des taxes et d'élaborer les directives appropriées ayant force de loi. Il fallait en outre, dans un délai extrêmement court, définir la politique et les mesures de communication et les mettre en œuvre, pour ne citer que quelques unes des tâches à accomplir.

Durant cette période très intensive, mais aussi au fil des années qui ont suivi, M. Buser a toujours été un supérieur extrêmement loyal, et surtout un acteur direct pour ne pas dire un collaborateur de VetroSwiss. Ses réflexions étaient toujours empreintes de droiture, il avait le sens de l'égalité devant la loi et de la proportionnalité allié à un engagement sans réserve. Il ne s'efforçait pas seulement de faire coïncider les intérêts écologiques de l'OFEV avec ceux des personnes qui exerçaient une activité commerciale, mais aussi avec la situation effective du marché. Les mesures devaient toujours être conformes au marché, dans la mesure du possible.

Toute l'équipe de VetroSwiss regrette votre départ et vous remercie pour l'engagement et la bienveillance sans limite dont vous avez toujours fait preuve en ce qui concerne la « TEA sur le verre ». Votre nom y sera désormais associé !



Dieter Zingg
Président de l'ASEBRE
(association suisse
pour des emballages
de boissons respectueux
de l'environnement)

Dieter Zingg quittera la présidence de l'ASEBRE (association suisse pour des emballages de boissons respectueux de l'environnement) le 7 février de cette année. L'ASEBRE est la plateforme de la branche des boissons et son mandat politique est de mettre en œuvre l'ordonnance fédérale sur les emballages de boissons selon une stratégie coordonnée. L'ASEBRE réunit des représentants de toutes les grandes associations de la branche des boissons, mais aussi des organisations de recyclage des différents types d'emballages de boissons.

Avec Dieter Zingg s'en va un président de l'ASEBRE qui, depuis 1981, en tant que représentant d'abord du groupe de boissons SIBRA puis de Feldschlösschen Boissons SA, a eu l'occasion de participer aux toutes premières discussions sur des contributions au recyclage ou à l'élimination.

Il a donc en toute logique joué un rôle actif dans la création de PRS (PET-Recycling Suisse) et d'IGORA (coopérative pour le recyclage de l'aluminium), au comité de laquelle il a siégé pendant neuf ans. Après plusieurs années au comité de l'ASEBRE, Dieter Zingg a accédé à sa présidence au début 2002.

En ce qui concerne la TEA sur le verre, il fut un homme de la première heure. Son engagement sans faille allié à son expérience de la branche des boissons (directeur de la Brasserie Cardinal à Fribourg) ont abouti à une TEA sur le verre « économique-compatible ». Si la saisie de la taxe ne coûte rien aux entreprises assujetties, c'est aussi grâce à Dieter Zingg ! Il a eu à cœur de promouvoir la création d'un système qui garantisse une concurrence équitable pour tous sur le marché, grâce à une saisie intégrale de la taxe. La clarté de ses opinions, fondée sur un sens très pointu du droit, a dans bien des cas contribué à résoudre des problèmes.

Et pour terminer : il manquerait quelque chose à cet éloge si l'on ne faisait pas mention de ta camaraderie et de ta gentillesse légendaires !

Sois-en remercié, Dieter !

VetroSwiss adhère à l'IGSU !

(Communauté d'intérêts pour un monde propre)

L'IGSU est la communauté d'intérêts pour un monde propre, créée récemment (en mai 2007), dont le but est de lutter contre le littering sur la voie publique. Jusqu'à présent, ce sont les entreprises de recyclage IGORA (coopérative pour le recyclage de l'aluminium) et PRS (PET-Recycling Suisse) qui se sont engagées ensemble contre le littering, depuis 2004 déjà. Etant donné que, d'après une étude de l'université de Bâle concernant le littering, les emballages de boissons constituent à eux seuls 16 % de l'ensemble des déchets jetés sur la voie

publique, des efforts ont été entrepris afin de soutenir les activités contre le littering à une plus large échelle. Cela a abouti à la création de l'IGSU, à laquelle VetroSwiss a adhéré. Une plateforme ouverte devrait ainsi voir le jour. Elle mettra en œuvre, avec d'autres partenaires des milieux proches des consommateurs et des milieux économiques du recyclage, des mesures pour lutter contre le littering, par ex. des campagnes d'affichage avec des slogans accrocheurs, des spots de cinéma et un travail d'information générale. www.igsu.ch

Où se trouve le plus beau du pays ?

Des points de collecte propres et bien entretenus sont certes agréables à voir et bons pour l'image d'une commune, mais ils améliorent aussi la qualité de la collecte. C'est pourquoi VetroSwiss organise en 2008 un concours afin d'élire le plus beau point de collecte de Suisse.

Lorsque la couleur du container s'écaille, que des tessons et des sacs en papier traînent aux alentours ou que des odeurs âcres émanent des containers, un point de collecte n'a rien de bien accueillant et ne donne guère l'impression que le verre



usagé est un matériau noble. Rien d'étonnant à ce que la discipline en matière de collecte laisse à désirer, que les couleurs ne soient pas correctement triées ou que des déchets soient abandonnés à proximité du container, une véritable spirale infernale.

Concours des points de collecte

VetroSwiss tient beaucoup au maintien, voire à l'amélioration de l'image de la collecte du verre usagé, ainsi que du taux de récupération et de la qualité de la collecte. Cela implique également le soutien des communes. Car ce sont finalement ces dernières qui entretiennent les points de collecte, organisent l'évacuation des tessons et veillent à l'ordre et à la propreté. Avec son concours du « Plus beau point de collecte », VetroSwiss entend attirer l'attention sur l'importance d'avoir des points de

collecte soignés et attractifs, et récompenser les communes qui sortent du lot pour leur engagement : les communes peuvent inscrire leurs points de collecte au concours de beauté. Un jury sélectionnera trois projets vainqueurs qui recevront un prix de 10'000, respectivement 7'500 et 5'000 francs. Libre à la commune d'utiliser cette somme pour soutenir la fête communale, organiser une manifestation pour les collaborateurs/-trices ou nettoyer d'autres points de collecte. Les délais, critères et conditions de participations sont précisés dans l'encadré.



VetroSwiss offre son soutien

VetroSwiss soutient les communes pour la conception et l'entretien des points de collecte. L'une des initiatives est le projet de container, par le biais duquel VetroSwiss soutient les communes à faible capacité financière lors de l'acquisition de nouveaux containers. Le projet tourne déjà depuis trois ans avec succès : de 2004 à 2006, entre 800'000 francs et un million ont été versés chaque année en guise de soutien. Après un examen approfondi, l'Office fédéral de l'environnement a accordé pour les cinq prochaines années 1 million de francs par année pour le projet de containers.

A part ce coup de pouce financier pour les communes à faible capacité financière, VetroSwiss offre à toutes les communes un

soutien sous forme de matériel d'information. Divers matériels allant du flyer d'information aux affiches ou aux autocollants pour le marquage des containers peuvent être commandés gratuitement auprès de VetroSwiss. Pour de plus amples informations sur le projet de containers ou pour commander directement de la peinture ou du matériel d'information ou de marquage : www.vetroswiss.ch

Concours

« Le plus beau point de collecte 2008 »

• Qui peut participer ?

Tout exploitant d'un point de collecte en Suisse.

• Ça veut dire quoi « beau » ?

Le point de collecte doit être propre, correctement marqué et attractif pour la clientèle. Il n'y a aucune limite à la fantaisie pour aménager les environs.

• Quels sont les documents à déposer ?

Adresse de l'exploitant, personne de contact, site, photo(s) avec une vue du point de collecte.

• Date de clôture et lieu de dépôt ?

Les documents doivent parvenir au plus tard le 30 sept. 2008 à VetroSwiss, case postale, 8152 Glattbrugg.

• Qui jugera les projets ?

Deux personnes de la direction de VetroSwiss et un représentant de l'OFEV.

• Remise des prix

Les trois prix seront remis aux gagnants durant la première moitié de novembre.

• Prix

1 ^{er} prix	Fr. 10'000.-
2 ^{ème} prix	Fr. 7'500.-
3 ^{ème} prix	Fr. 5'000.-

Tout recours juridique est exclu.

Des camions supports publicitaires

L'information au public fait aussi partie de la mission de VetroSwiss, au même titre que la gestion de la TEA. A part la locomotive relookée recyclage du verre, il y a toujours plus de camions qui portent le message de VetroSwiss sur les routes – un support publicitaire au rapport coûts/avantages extrêmement intéressant.

Des bouteilles composées de tessons blancs, bruns et verts, accompagnées du slogan « De verre en verre » attirent depuis peu l'attention des passants dans toute la ville de Zurich. Le sujet publicitaire de VetroSwiss s'étale sur une surface de 35 mètres carrés sur deux camions qui sillonnent toute la ville, du « Quaibrücke » au plus petit point de collecte du verre de quartier. Les nouveaux camions appartiennent à la maison Schneider de Meilen. Elle vide les containers de verre usagé et de boîtes sur mandat de la ville de Zurich et du district de Horgen. Avec ces véhicules développés tout spécialement, les tessons et boîtes triés peuvent être emportés en un seul trajet, jusqu'à 12 tonnes de tessons en une fois. Ces camions géants ne passent

pas inaperçus auprès des passants. « Les gens regardent comment les containers sont vidés et veulent savoir si les compartiments à l'intérieur du camion sont vraiment séparés », raconte Daniel Dubouloz, des « Gebrüder Schneider AG ». Cela donne ainsi au message publicitaire de VetroSwiss un énorme impact qui touche la bonne cible, c'est-à-dire le grand public qui collecte le verre usagé. L'entreprise de transport n'a pas hésité une seule seconde à participer à cette action : « Du moment que nous collectons déjà le verre en ville de Zurich, nous in-

vestir aussi pour le recyclage du verre va de soi », dit M. Dubouloz.

Plus de douze transporteurs ont ainsi mis gratuitement des surfaces publicitaires à disposition sur leurs camions dans toute la Suisse. Les coûts globaux de production sont pris en charge par VetroSwiss.

Si vous souhaitez vous aussi participer et engager un véhicule attractif en faveur du recyclage du verre, vous pouvez en tout temps vous annoncer auprès de Fritz Stuker, VetroSwiss, 044 809 76 00.



Pour remercier les services de voirie

En guise de reconnaissance du précieux travail qu'ils accomplissent au service du recyclage du verre, Vetro-Swiss invite les collaborateurs/-trices des services communaux de voirie à une visite de la verrerie de Saint-Prex.

Le recyclage du verre commence avec le dépôt des bouteilles usagées dans le conteneur pour le verre usagé. Le service de voirie joue un rôle important à ce stade : il veille à l'entretien et au nettoyage des points de collecte et contribue ainsi considérablement au bon fonctionnement du recyclage du verre en Suisse. VetroSwiss tient à remercier les collaborateurs des services de voirie en les invitant à une excursion.

Visite d'une verrerie

La destination du voyage est Saint-Prex, en Suisse romande. Cette commune abrite la dernière verrerie de Suisse à produire

encore des bouteilles en verre. Cette usine, qui appartient au groupe Vetropack, recycle plus de 30 pour cent du verre usagé suisse en nouveaux emballages pour boissons. Au printemps 2006, un nouveau four de fusion équipé d'un système moderne de récupération de chaleur a été mis en service.

La visite permettra de voir l'ensemble du circuit de production du verre, de la livraison des tessons dans des wagons ferroviaires au contrôle de la qualité des nouvelles bouteilles, en passant par le tri manuel et mécanique des matières étrangères dans les tessons, le moulage et le refroidissement. Au terme de la visite, tout le monde est invité par VetroSwiss au dîner en commun.

VetroSwiss organise en tout 14 voyages à Saint-Prex, chaque fois à partir d'un lieu défini.

Les Grisons et le Tessin

Les employés des services de voirie du canton des Grisons visiteront l'usine Misapor à Dagmersellen (LU), en raison des distances et parce que leur verre est livré à cette entreprise. Les communes tessinoises sont invitées à visiter une verrerie en Italie, à proximité de la frontière.

Inscription

Les collaborateurs des services communaux de voirie intéressés peuvent s'inscrire au moyen de la carte ci-dessous jusqu'à au plus tard un mois avant la date de départ. L'heure et le lieu précis seront communiqués environ 2 semaines avant le départ.

Attention : les porteurs de stimulateurs cardiaques ne peuvent malheureusement pas participer à ces visites guidées pour des raisons de sécurité.

VetroSwiss se réjouit de votre inscription.
Pour de plus amples informations ou des cartes d'inscription supplémentaires, appelez le 044 809 76 00.